

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE  
SEANCE DU 09 JUILLET 2025****Membres en  
exercice :**

27

**Membres  
présents :**

24

**Date de  
convocation**

03/07/2025

**L'an deux mille vingt-cinq le neuf juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Orlando, sous la présidence de : Claude MOREL**

**Etaient présents** : Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER - J. DANON - I. MARESCAUX - J. TEXIER - S. HOSTALERY - B. GUILLOT - D. LIBES - O. REY - B. DUFAY - N. MALLEM - A. MULAS - S. ABBES - M. JOUMOND - A. LORNE - G. CLOCHER - F. ORTS - A. HERVIEUX - C. BILLAUD - L. CAPANNINI - P. GROSJEAN - P. CHABAS - C. REYNAUD - J-P. SOGGIA

**Procurations** : H. GARCIA à D. LIBES  
E. PALMA à C. BILLAUD

**Absente** : C. GIORGINI

**Secrétaire** : Joséphine DANON

**DELIBERATION N° 07090725** : DOMAINE ET PATRIMOINE – Projet de bail commercial à passer avec M. Tony CHIVALIER représentant la société AL  
RAPPORTEUR : Claude MOREL

La Commune de Caumont sur Durance a conclu un bail commercial avec la société LE TOQUE le 28 avril 2017, pour une durée de 9 années entières et consécutives.

Ledit bail porte sur le local commercial situé en rez-de-chaussée de l'ensemble immobilier sis 1 Faubourg Saint Sébastien à Caumont sur Durance cadastré section BK n°117. L'utilisation d'une portion du domaine public communal sur la Place Jean Jaurès occupée en qualité de terrasse est traitée indépendamment du bail commercial. La société LE TOQUE devait exploiter une activité de restauration.

Aux termes d'un acte authentique en date du 22 mars 2022, la SASU La Gatouille s'est portée acquéreur du fonds de commerce de la société LE TOQUE à laquelle elle s'est substituée.

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maîtres PENEY et CHARTON, Notaires associées à MAZAN, en date du 23 juin 2025, la Société AL, représentée par Monsieur Tony CHIVALIER a acquis le fonds de commerce de la société LA GATOUILLE.

La commune de Caumont sur Durance ne s'est pas opposée à cette cession. Le bail initial arrivant à terme prochainement, il convient de passer avec la société AL représentée par Monsieur CHIVALIER, et la commune de Caumont sur Durance un nouveau bail commercial pour l'exploitation de son « restaurant Caum'on ».

Le bail commercial serait consenti pour une durée de 9 ans à compter de 10 juillet 2025 jusqu'au 9 juillet 2034. Il est accepté moyennant un loyer annuel de DIX MILLE HUIT CENTS (10 800) Euros (non compris les charges et accessoire), montant mensuel de NEUF CENTS (900) EUROS, payable d'avance, le premier jour de chaque mois.

Considérant que les droits et obligations de chaque partie sont satisfaisantes, l'Assemblée est invitée à en délibérer,

Le conseil municipal ouï son rapporteur et après en avoir délibéré,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de commerce  
Vu le projet de bail commercial à passer avec M. Tony CHIVALIER, représentant la société AL,  
Considérant que les clauses du contrat de bail commercial sont satisfaisantes,

- **APPROUVE** le bail commercial à intervenir avec Monsieur Tony CHIVALIER représentant la société AL, en vue de l'exploitation d'un restaurant le Caum'on ;
- **PRECISE** que la durée du bail est de 9 ans soit du 10 juillet 2025 jusqu'au 9 juillet 2034 ;
- **RAPPELLE** que le bail locatif fixe les modalités d'occupation, d'exploitation de l'ensemble immobilier ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail commercial et à effectuer les formalités afférentes ;
- **DIT** que les recettes sont inscrites au Budget primitif 2025.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER - J. DANON - H. GARCIA - I. MARESCAUX - J. TEXIER - S. HOSTALERY - B. GUILLOT - D. LIBES - O. REY - B. DUFAY - N. MALLEM - A. MULAS - S. ABBES - M. JOUMOND - A. LORNE - G. CLOCHER - F. ORTS - E. PALMA - A. HERVIEUX - C. BILLAUD - L. CAPANNINI - P. GROSJEAN - P. CHABAS - C. REYNAUD - JP. SOGGIA

CONTRE :

ABSTENTION :

Fait à Caumont-sur-Durance, le 9 juillet 2025

Le Maire  
Claude MOREL

The image shows a blue ink signature of Claude MOREL written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CAUMONT SUR DURANCE' and '12000' at the bottom. The signature is a stylized cursive 'C MOREL'.

La Secrétaire de séance  
Joséphine DANON

The image shows a blue ink signature of Joséphine DANON, written in a cursive style.